



ASSEMBLEE PLENIERE DU CESER OCCITANIE/PYRENEES-MEDITERRANEE

23 Novembre 2017

LES CONDITIONS DE LA REUSSITE D'UNE AGRICULTURE DURABLE : LES PROPOSITIONS DU CESER OCCITANIE

AVIS ADOPTE

(198 votants / Pour : 118 / Contre : 5 / Abstentions : 75)

Rapporteur : Julien TUFFERY

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le CESER Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, réuni le 23 Novembre 2017, a adopté l'avis sur « *Les conditions de la réussite d'une agriculture durable : les propositions du CESER Occitanie* » élaboré dans le cadre d'une autosaisine et présenté par le rapporteur M. Julien TUFFERY.

Dans un contexte où **la situation des agriculteurs et de l'agriculture en général est préoccupante** dans l'ensemble des territoires, Le CESER Occitanie/Pyrénées-Méditerranée a souhaité porter sa réflexion sur les conditions de réussite d'une agriculture durable dans la région Occitanie. Ce premier cahier s'inscrit dans une réflexion qui sera à prolonger sur le monde agricole dans un contexte d'agriculture mondialisée. Cette réflexion initiale fait la lumière sur les difficultés liées à la cession - transmission - installation, ainsi qu'aux conditions d'accès au foncier agricole.

L'AGRICULTURE FACE A DES ENJEUX MAJEURS

Parce que dans la nouvelle région l'agri et l'agro sont devenus le 1er secteur d'activité avec 16 200 emplois directs et le double en emplois indirects pour près de 7 milliards d'euros de chiffre d'affaires, l'enjeu du renouvellement des générations, par l'installation de nouveaux agriculteurs, est un challenge lorsque l'on regarde la pyramide des âges : les statistiques régionales indiquent une baisse structurelle du nombre d'exploitations agricoles et un vieillissement des chefs d'exploitation dont le renouvellement n'est pas suffisamment assuré.

2 300 agriculteurs cessent chaque année leurs activités contre seulement 1300 agriculteurs qui s'installent. Il faut ajouter à ce tableau régional la question du revenu des agriculteurs qui est un des plus bas de France (18 604€ par Unité de Travail, avec une baisse de 10 % entre 2013 et 2014) et qui n'incitent donc pas aux vocations des plus jeunes !

Dans une région qui accueille 52 000 habitants de plus par an et où l'on trouve des agglomérations et des métropoles grandes consommatrices de foncier, il est primordial de se préoccuper de pouvoir assurer les conditions d'accès au foncier agricole pour une agriculture durable. Si l'accès au foncier et aux investissements sont des conditions indispensables à la réussite des projets, le changement climatique qui induit épisodes de sécheresse et inondation est un facteur qui devra également être intégré dans la réflexion. Dans ce contexte, les productions agricoles dépendront de plus en plus de l'accès à l'eau et à l'irrigation.

DES PRECONISATIONS POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE DURABLE EN OCCITANIE

Installation/transmission

- Mettre l'installation/transmission au centre de la politique régionale ;
- Assurer une retraite décente aux agriculteurs pour leur permettre de libérer le foncier agricole.

Foncier et eau

- Préserver les terres agricoles face à la bétonisation en périphérie des villes et à l'enfrichement dans l'espace rural ;
- Développer de nouvelles ressources en eau pour faire face au changement climatique, en concertation avec les populations ;
- Inscrire le portage du foncier agricole dans le programme du nouvel Etablissement Public Foncier (EPF) Occitanie, par convention avec la SAFER Occitanie, à hauteur de 5 % de son budget.

Aide aux investissements

- Aider à la modernisation des exploitations et à leur mise aux normes ;
- Créer un fonds de cautionnement et de garantie pour un accès équitable aux prêts bancaires (y compris pour les critères non pris en compte par le fonds FOSTER AGRICULTURE).

Promotion des métiers, formation initiale et continue

- Promouvoir les métiers de l'agriculture pour susciter de nouvelles vocations ;
- Elever le niveau de formation initiale et continue des agriculteurs et de ceux qui travaillent dans ce secteur, car les métiers sont complexes et demandent des compétences spécifiques.

Revenu

- Développer les productions de qualité de la région et notamment celles sous SIQO ;
- Favoriser les circuits commerciaux qui permettent de rétribuer équitablement les producteurs ;
- Encourager l'autonomie alimentaire des territoires régionaux et mieux utiliser les ports de la région pour l'export vers les pays méditerranéens.